

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26059275***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**27 AVR. 2026****Le Greffier**

Greffier

N° d'entreprise : **874 422 435****Nom**(en entier) : **TotalEnergies Petrochemicals Development Feluy**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Zoning Industriel, Zone C, 7181 Feluy****Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 2 avril 2026****1. Démission et cooptation d'administrateurs****Démission**

Le Conseil, à l'unanimité, acte la démission de Monsieur Benoît Decouvlaere de son mandat d'administrateur, avec effet au 6 avril 2026. Le Conseil le remercie vivement pour les services qu'il a rendus à la Société.

Cooptation

Le Conseil, à l'unanimité, coopte Madame Natacha Augarde épouse Cambriels, [...] en tant qu'administratrice avec effet au 6 avril 2026 pour terminer le mandat de Monsieur Benoît Decouvlaere. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de cette année. Il sera procédé à son élection définitive lors de la prochaine assemblée générale. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

[...]

5. Mandat relatif aux formalités de publication légale

Le Conseil d'administration donne mandat à Madame Nathalie Van Frachen pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors du présent Conseil d'administration et, en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises ainsi que de la Banque Nationale de Belgique et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

N. Van Frachen
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2026 - Annexes du Moniteur belge